

# Master Droit privé – Parcours : Pratiques et techniques du droit privé

DROIT, ECONOMIE, GESTION

---

## Présentation

Le parcours « Pratique et technique du droit privé » est une formation en quatre semestres de niveau Bac+5 qui vise à donner la maîtrise des notions structurantes du droit privé en s'appuyant sur une démarche pluri-dimensionnelle. Il s'adresse aux titulaires de licence en droit. A l'issue de la formation, grâce à la maîtrise des approches conceptuelles, pratiques et historiques, les bénéficiaires de la formation pourront s'adapter aux évolutions et à la diversité du droit privé.

## OBJECTIFS

---

L'objectif scientifique du parcours est de donner un socle de connaissances théoriques et pratiques de haut niveau en droit privé et en histoire du droit. A côté de l'objectif d'une formation théorique de haut niveau, la mention poursuit aussi un objectif de formation professionnalisante d'excellence. L'objectif n'est pas la recherche d'une exhaustivité des connaissances sur un champ étroit, exposée à un risque d'obsolescence rapide, mais la maîtrise approfondie des notions qui sont au cœur du droit privé depuis des siècles et qui sont appliquées dans ses différentes branches sous différentes variantes. La formation vise à donner des outils conceptuels et pratiques pérennes qui permettent de s'adapter à la diversité des champs du droit privé dans un contexte d'évolution appelée à s'accélérer.

## COMPÉTENCES VISÉES

---

A l'issue de la formation, il est attendu que les étudiants maîtrisent les notions qui forment le socle du droit privé.

Les connaissances transversales acquises dans le diplôme doivent permettre aux étudiants d'être des acteurs généralistes polyvalents de haut niveau au service des besoins juridiques des entreprises et des particuliers. La formation acquise doit leur permettre de s'adapter à un environnement professionnel en constante évolution.

## Programme

### ORGANISATION

---

Le parcours est structuré en 4 semestres s'étalant sur deux années de formations.

Les deux premiers semestres constituent un socle de formation académique. Les enseignements sont assurés par des intervenants académiques. Les deux derniers sont une spécialisation et un approfondissement sur les problématiques cruciales du domaine. Les enseignements sont partagés entre des intervenants académiques et des professionnels.

## Admission

La formation s'adresse aux titulaires d'une Licence en droit

### PRÉ-REQUIS

---

Etre titulaire d'une Licence en droit

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

## Et après ?

### POURSUITE D'ÉTUDES

Le parcours est une création. La poursuite d'étude est optionnelle.

Les poursuites d'études possibles sont :

- les écoles de formation professionnelle des différentes professions juridiques (magistrature, barreau, notariat etc), sous réserve de leur mode de sélection respective.

- une formation complémentaire dans un champ voisin (école de commerce etc)

- le doctorat en droit privé ou en histoire du droit

120

### Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

### Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

### Langue(s) des enseignements

- Français

### Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

## Contacts

### Responsable du diplôme

Philippe Didier

philippe.didier@parisdescartes.fr

### Responsable du diplôme

David Kremer

david.kremer@parisdescartes.fr

## En bref

### Composante(s)

Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion

### Niveau d'études visé

BAC +5

### Durée

2 ans

### ECTS

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)